



DIRECTION GENERALE
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MEDEA
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 11 /2022

Un avis de consultation nationale est lancé pour :

CHOIX DE BUREAUX D'ETUDE - MEDEA -

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après:

ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MEDEA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
SERVICE DES ACHATS
Nouveau Pole urbain Médéa

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (**2000 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° **01008510300000089/07**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Financière** ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MEDEA
ADRESSE : POLE URBAIN, MEDEA
AVIS DE CONSULTATION N° 11/2022
CHOIX DE BUREAUX D'ETUDE - MEDEA -
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **sept (07) jours** à partir de la première publication sur le site web www.algeriatelecom.dz

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.